## Carmignac Portfolio Flexible Bond en 3 minutes

Auteur(s)	Publié	Longu
Guillaume Rigeade, Eliezer Ben Zimra	2 Décembre 2021	

(Re)découvrez Carmignac Portfolio Flexible Bond, notre solution d'allocation obligataire capable de naviguer dans des conditions de marché variées, à travers le témoignage de ses gérants, Guillaume Rigeade et Eliezer Ben Zimra :

C'est grâce à la combinaison fondamentalement flexible de ces moteurs de performance que nous avons été en mesure de créer de la valeur au fil des ans

- Eliezer Ben Zimra

Vous souhaitez en savoir plus à propos de Carmignac Portfolio Flexible Bond ?		
e Fonds en bref armignac Portfolio Flexible Bond est un Fonds obligataire international couvert du risque de change visant à surperformer son indicateur de férence <sup>1</sup> tout en générant une performance positive sur un horizon d'investissement d'au moins 3 ans. Le Fonds dispose de tous les outils écessaires à la génération de performance dans différentes configurations de marché.		
Pour qui ? Les investisseurs à la recherche d'une performance régulière et d'une volatilité maitrisée sur les marchés obligataires.		
Pourquoi ? Cette approche a su faire ses preuves dans des environnements de hausse ou de baisse des taux : les gérants ont rejoint Carmignac il y a plude de 2 ans, mais collaborent sur cette même stratégie depuis plus de 8 ans.	S	
Comment ? Au travers d'une approche fondamentalement flexible combinant un univers d'investissement vaste, une gestion active de la sensibilité et un sélection rigoureuse des émetteurs.	е	
Le saviez-vous ?		
Carmignac Portfolio Flexible Bond met en oeuvre une approche d'investissement socialement responsable, ce qui lui a permis d'être classé Article 8 selon le Règlement SFDR, et d'obtenir le Label ISR français en septembre 2021 <sup>2</sup> .		
ous souhaitez recevoir plus d'informations?		
Contactez-nous Contactez-nous		



## Guillaume Rigeade

Gérant

Co-Responsable Équipe Obligataire

Guillaume Rigeade a rejoint Carmignac en 2019 en tant que gérant obligataire, responsable de la co-gestion de Carmignac Portfolio Flexible Bond. En septembre 2023, Guillaume a été promu co-responsable de l'équipe obligataire, conjointement responsable de la poche obligataire de Carmignac Patrimoine. Il est membre du Comité stratégique d'investissement.

Guillaume a débuté sa carrière chez Sinopia Asset Management en 1999 en tant que gérant de portefeuille obligataire, avant d'être nommé responsable adjoint des obligations en 2004. De 2007 à 2009, il a été gérant de portefeuille senior en obligations internationales chez Société Générale Asset Management. Il a rejoint Edmond de Rothschild Asset Management en 2009 en tant que gérant de portefeuille mondial macro, a été nommé gérant obligataire en 2012 puis promu CIO adjoint en 2019. Guillaume est actuaire agréé de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris.



## Eliezer Ben

Zimra

Gérant

Eliezer Ben Zimra a rejoint Carmignac en 2019 en tant que gérant au sein de l'équipe taux, responsable de la co-gestion de Carmignac Portfolio Flexible Bond. En septembre 2023, il est nommé co-gérant de l'élément obligataire de Carmignac Patrimoine. Il est membre du Comité stratégique d'investissement. Il a débuté sa carrière en 2008 chez OneSeven Capital Management en tant que trader quantitatif sur produits dérivés obligataires. En 2010, il a rejoint Capstone Investment Advisors en tant qu'assistant gérant obligataire, puis la division de recherche et stratégie sur les marchés obligataires d'Amundi. En 2011, il a été nommé gérant obligataire total return chez Edmond de Rothschild Asset Management. Eliezer est titulaire d'une maîtrise en statistique, économie et finance de l'ENSAE et d'une maîtrise en mathématiques appliquées de l'Université Harvard.

## Carmignac Portfolio Flexible Bond A EUR Acc

ISIN: LU0336084032

Durée minimum de placement recommandée



Principaux risques du Fonds

TAUX D'INTÉRÊT: Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

CRÉDIT: Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

**RISQUE DE CHANGE:** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**ACTION:** Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

Ce document est un matériel publicitaire. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. Pour plus d'informations, visitez : https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr. Carmignac Portfolio Flexible Bond est un compartiment de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Carmignac Portfolio Flexible Bond est le nouveau nom de Carmignac Portfolio Unconstrained Euro Fixed Income depuis le 10 mars 2021. L'objectif, la stratégie d'investissement, la gestion des risques et la structure de frais du Fonds sont restés inchangés. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut varier à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les parts qui ne sont pas couvertes contre le risque de change. L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la règlementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, DICI, et rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français, anglais, allemand, flamand, espagnol, italien sur le lien suivant : https://www.carmignac.com/en\_US. • En France : Le prospectus, DICI, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.fr et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. • En Suisse : Le prospectus, KIID, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. • En Belgique : Ce document est à destination des investisseurs professionnels uniquement, il ne convient pas aux investisseurs de détail en Belgique. Informations légales importantes : Ce document est publié par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. « Carmignac » est une marque déposée. « Risk Managers » est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Le prospectus, le KIID, les valeurs liquidatives, les derniers rapports (semi) annuels de gestion sont disponibles en français et en néerlandais gratuitement auprès de la société de gestion, tél +352 46 70 60 1 ou par consultation du site internet www.carmignac.be ou auprès de Caceis Belgium S.A. qui assure le service financier en Belgique à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Le KIID doit être fournis au souscripteur avant chaque souscription, il lui est recommandé de le lire avant chaque souscription. Toute réclamation peut être transmise à l'attention du service de Conformité CARMIGNAC GESTION, 24 place Vendôme - 75001 Paris - France, ou à l'adresse complaints@carmignac.com ou auprès du service de plainte officiel en Belgique, sur le site www.ombudsfin.be

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Indicateur de référence : ICE BofA ML Euro Broad Market Index (calculé coupons réinvestis.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>\*Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088. Pour plus d'informations, visitez : https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr. Le « Label ISR » a été créé en 2016 par le ministère de l'économie et des finances. Il est attribué au terme d'un audit strict mené par un organisme indépendant (AFNOR ou Ernst & Young), renouvelé tous les ans. Pour en savoir plus, visitez www.lelabelisr.fr.